VAR HABITAT – OPH DU VAR

Siège Social : Avenue Pablo Picasso – 83160 LA VALETTE DU VAR Adresse postale : B.P. 29 – 83040 TOULON CEDEX 9

EXTRAIT

19

du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR

SEANCE du 17 OCTOBRE 2024

Objet de la délibération :

LA VALETTE DU VAROPERATION « AVENUE ANATOLE FRANCE» PLACES STATIONNEMENTS LLI Le Conseil d'Administration de VAR HABITAT – OPH DU VAR conformément à son Règlement Intérieur s'est réuni à : LA VALETTE DU VAR

sous la présidence de : M. Thierry ALBERTINI

ADMINISTRATEURS EN EXERCICE : **21** (dans l'attente de la nomination d'un représentant de la CAF et d'une délibération de la commission permanente du conseil départemental du VAR ayant force exécutoire pour la nomination d'un représentant, personne qualifiée)

<u>Présents:</u> Thierry ALBERTINI, Catherine BASCHIERI, Christian BRIEL, Michèle BUGEAU, Dominique CAPITAINE, Solange CHIECCHIO, Carmen COINTREL, Patrick DEBIEUVRE, Patrick EVEILLEAU, Jeannine GHIO, Loïc GUILLEUX, Dominique LAIN, Josée MASSI, Jacques PEYROT.

Martine ARENAS, ayant donné pouvoir à Thierry ALBERTINI Marc ESPONDA, ayant donné pouvoir à Dominique CAPITAINE Serge PELLEGRIN, ayant donné pouvoir à Patrick EVEILLEAU

<u>Absents et excusés :</u> Dalila CHOUIAH, Delphine GROSSO, Marc LAURIOL, Valérie RIALLAND

Représentant du CSE: Didier D'HOTEL, Stéphanie MANETTI

<u>Commissaire du gouvernement :</u> Frédéric LOUBEYRE (DDTM du Var)

Monsieur le Président dit : Chers Collègues,

Par délibération n°11 en date du 23/02/2024, vous avez autorisé la candidature de l'Office à une consultation auprès de bailleurs lancée par la SOCIETE PUBLIC LOCAL MEDITERRANEE (SPLM) en vue de la vente en l'état futur d'achèvement de logements sur le site situé Avenue Anatole France sur la commune de LA VALETTE DU VAR (83) et comprenant 78 logements LLS et 59 logements en résidence Séniors LLI.

Une modification a été portée au permis de construire et affecte le nombre de stationnements affectés aux 59 logements en résidence Séniors.

AR CONTROLE DE LEGALITE : 083-479904732-20241017-CA_17102024_19-DE en date du 18/10/2024 ; REFERENCE ACTE : CA_17102024_19

L'acquisition comprend dorénavant 59 stationnements (au lieu de 30 initialement) répartis comme suit :

- 35 parkings en sous-sol de la résidence,
- 8 places extérieures sur l'assiette du projet à édifier,
- ainsi que 16 places de stationnement situées au R-4 du parking Jean Jaurès.

Les 16 places du parking Jean Jaurès étant déjà édifiées, elles n'entrent pas dans l'acte d'acquisition en VEFA des logements, mais font partie intégrante de l'opération d'acquisition.

Par lesdites places, il convient de régulariser un acte d'acquisition à part, moyennant le prix d'un euro symbolique, leur acquisition étant un accessoire de l'acte de VEFA et prévu comme tel dans la demande de permis de construire.

Les conditions d'acquisitions sont soumises à l'estimation de la Direction de l'Immobilier de l'Etat qui a été sollicitée; son estimation est en cours, et nous ne manquerons pas d'informer le conseil dès obtention de ladite estimation.

<u>Je vous demande donc de bien vouloir :</u>

- ➤ Autoriser l'acquisition des 16 places situées au parking Jean Jaurès moyennant le prix de 1 € symbolique,
 - ➤ Autoriser la poursuite de cette opération,
- ➤ Autoriser le Directeur Général à signer tous les actes nécessaires à la réalisation de l'opération.

Le Conseil d'Administration après avoir entendu l'exposé, autorise à la majorité (M ALBERTINI et Mme CHIECCHIO n'ayant pas participé au vote) et le transforme en délibération, accordant ainsi les autorisations sollicitées.

Le Président,

Thierry ALBERTINI